

1.00 crédits	7.0 h	Q2
--------------	-------	----



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : Au terme de l'enseignement, les participants seront capables de déterminer comment régler efficacement les litiges qui se présentent à eux, d'utiliser divers outils de communication afin d'améliorer leurs relations avec les divers intervenants (parties et autres), d'intervenir efficacement en qualité d'expert dans le cadre des M.A.R.C. et de concilier activement.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Examen oral (en principe organisé de concert avec Monsieur Boland)
Méthodes d'enseignement	Pédagogie interactive tenant compte de la pratique et de l'expérience des participants. Mises en situation et cas pratiques (dont certains suscités auprès des participants).
Contenu	La gestion des conflits en matière immobilière

Bibliographie

- P.-P. Renson :
- o « La médiation et les conflits de voisinage », in D. Déom, O. Jauniaux, P. Lecocq, C. Mostin et P.-P. Renson, Les troubles de voisinage. Quatre points de vue, Louvain-La-Neuve, Anthemis, 2007, pp. 133 à 180.
 - o « La médiation et le C.M.B.C. : une alternative séduisante au sein du Barreau de Charleroi », Le Pli judiciaire, 2008, vol. 79, pp. 5 et 6.
 - o « Le point sur...L'agrément « définitif » des médiateurs : le fil d'Ariane », J.T., 2008, pp. 296-297.
- P.-P. Renson :
- o « La médiation et les conflits de voisinage », in D. Déom, O. Jauniaux, P. Lecocq, C. Mostin et P.-P. Renson, Les troubles de voisinage. Quatre points de vue, Louvain-La-Neuve, Anthemis, 2007, pp. 133 à 180.
 - o « La médiation et le C.M.B.C. : une alternative séduisante au sein du Barreau de Charleroi », Le Pli judiciaire, 2008, vol. 79, pp. 5 et 6.
 - o « Le point sur...L'agrément « définitif » des médiateurs : le fil d'Ariane », J.T., 2008, pp. 296-297.
 - o « Le droit de la médiation et le droit des biens : analyse à la croisée des chemins », in P.-P. Renson (dir.), La médiation : voie d'avenir ou miroir aux alouettes ?, Louvain-La-Neuve, Anthemis, 2008, pp. 11 à 62.
 - o « Un juge peut-il être médiateur ? », R.G.D.C., 2008, pp. 608-609.
 - o « La médiation dans les conflits locatifs : info ou intox ? », in X, Le bail. Actualités et dangers, Actes du colloque organisé le 4 juin 2009 par la Conférence du Jeune Barreau de Mons, Louvain-La-Neuve, Anthemis, 2009, pp. 313 à 354.
 - o « La transcription de certains jugements homologuant des accords de médiation : l'intervention des notaires remise en cause ? », J.T., 2009, pp. 509 à 515.
 - o « Réduire le coût et la durée des procès », La Libre Belgique, 9 octobre 2010.
 - o « Le point sur... l'obligation de formation continue des médiateurs agréés », J.T., 2010, pp. 591-592.
 - o « Arbitrage, conciliation, médiation et droit collaboratif : comment régler un conflit efficacement et durablement, sans recourir à une procédure judiciaire ou administrative ? », www.justice-en-ligne.be, 28 février 2011.
 - o « La médiation, une alternative permettant d'éviter les aléas, le coût et la durée des procès », www.justice-en-ligne.be, 28 février 2011.
 - o « La médiation, la conciliation et les juridictions : comment préserver l'impartialité ? », www.justice-en-ligne.be, 7 novembre 2011.
 - o « La médiation » in X, Vade-Mecum de l'avocat, Limal, Anthemis, 2012, pp. 159 à 167.
 - o « Les avocats et la médiation civile », in X, L'avocat au parlement : enjeux et perspectives de demain, Limal, Anthemis, Bruges, La Charte, 2013, pp. 371 à 390.
 - o « La copropriété, un terrain fertile pour la médiation », in J.-P. Lannoy et C. Mostin (dir.), De la prévention à la résolution des conflits en copropriété, Bruxelles, Larcier, 2013, pp. 309 à 344.
 - o « Les avocats et la médiation », in X, L'avocat et les modes alternatifs de règlement des conflits, e-tribune, 25 avril 2013.
 - o « La médiation et les enjeux liés à la formation des médiateurs agréés », Jurim Pratique, 1/2014, pp. 67 à 100.
 - o « La profession d'avocat, la médiation et les ténors du barreau », Pli juridique, n° 28, 6/2014, pp. 4 et 5.
 - o « Médiation : questions choisies », Pli juridique, n° 28, 6/2014, pp. 6 à 9.
 - o « Le centre des modes alternatifs de règlement des conflits du barreau de Charleroi », Pli juridique, n° 28, 6/2014, p. 19.
 - o « Risque psychosociaux au travail, intervention informelle et limites de la confidentialité », www.justice-en-ligne.be, 22 décembre 2014.
 - o « La médiation civile », in T. Marchandise (dir.), Une autre justice possible ?, Bruxelles, Larcier, 2015, pp. 21 à 72.
 - o « Le médiateur agréé et certains aspects de sa responsabilité », Bulletin de prévention, juin 2015, n° 26, pp. 4 à 7.
 - o « Les avocats et la médiation », in P.-P. Renson (dir.), Etats généraux de la médiation, Limal, Anthemis, 2015, pp. 91 à 116.
 - o « Quelques modèles », in P.-P. Renson (dir.), Etats généraux de la médiation, Limal, Anthemis, 2015, pp. 181 à 204.
 - o « Etats généraux de la médiation : conclusions des principaux ateliers. Atelier VIII. "Promotion et information" », Pli juridique, n° 34, 12/2015, pp. 38 et 39.
 - o « Formation continue des médiateurs agréés, perte d'agrément et illégalités », e-tribune n° 86, 21 janvier 2016, 4 p.
 - o « Copropriété et médiation », www.justice-en-ligne.be, 8 février 2016.
 - o « Les modes alternatifs de règlement des conflits – la médiation » in X, Vade-Mecum de l'avocat, Limal, Anthemis, 2ème éd., 2016, pp. 1 à 7.
 - o « La médiation est-elle vraiment moins aléatoire, plus rapide et moins chère qu'un procès ? », Forum de l'Immobilier, novembre 2016, pp. 3 à 5.
 - o « Être partie à une médiation », www.mediation-pour-tous.be devenu ensuite www.renson-avocats.be onglet « En savoir plus sur la médiation », 20 décembre 2016.
 - o « Historique », www.mediation-pour-tous.be devenu ensuite www.renson-avocats.be onglet « En savoir plus sur la médiation », 22 décembre 2016.
 - o « Les trois formes de médiation consacrées par le droit belge », www.mediation-pour-tous.be devenu ensuite www.renson-avocats.be onglet « En savoir plus sur la médiation », 22 décembre 2016.
 - o « La prise en charge des coûts de la médiation », www.mediation-pour-tous.be devenu ensuite www.renson-avocats.be onglet « En savoir plus sur la médiation », 23 décembre 2016.
 - o « Quand la médiation génère-t-elle des coûts ? », www.mediation-pour-tous.be devenu ensuite

Faculté ou entité en charge:	DRTB
------------------------------	------

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Certificat inter-universités en expertise judiciaire : spécialisation en expertise immobilière	EXIB2FC	1		